

L'an deux mille dix neuf et le onze Juin à dix sept heures trente, le Bureau Communautaire de la Communauté de communes «Ardèche des Sources et Volcans », régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du 2<sup>ème</sup> étage du Château de Blou à Thueyts, sous la présidence de Monsieur Cédric D'IMPERIO, Président.

Membres afférents au Bureau communautaire	16	Date de convocation	04 juin 2019
Membres en exercice	16	Secrétaire de séance	Pierre CHAUPUIS
Membres présents	11		
Membres absents ou excusés	5		
Membres qui ont pris part à la délibération	10		

Délégués Titulaires	Présents	Délégués Titulaires	Présents	Délégués Titulaires	Présents	Délégués Titulaires	Présents
Commune de BARNAS		Commune de JAUJAC		Commune de MEYRAS		Commune de PRADES	
LAURENT Joël	X	SOULELIAC René	Excusé	ROBERT Karine	A partir de 18h10 (après vote des délibérations)	DALVERNY Jérôme	X
Commune de BURZET		Commune de LALEVADE D'ARDECHE		Commune de MONTPEZAT SOUS BAUZON		Commune de ST CIRGUES DE PRADES	
TEYSSIER Geneviève	X	ORIVES Eric	Excusé	CHAMBON Daniel	Excusé	PALLOT Thierry	X
Commune de CHIROLS		Commune de LA SOUCHE		Commune de PEREYRES		Commune de ST PIERRE DE COLOMBIER	
TEYSSIER Raoul	X	ALBALADEJO Thomas	X	MEJEAN Hervé	Excusé	FARGIER Gérard	X
Commune de FABRAS		Commune de MAYRES		Commune de PONT DE LABEAUME		Commune de THUEYTS	
Cédric D'IMPERIO	X	PONTIER Roland	X	VEYRENC Yves	Excusé	CHAUPUIS Pierre	X

*Administratif : Michel DECHAUD, Sophie BOTTONI, Emmanuelle AILLOUD*

**Rencontre avec Catherine LESERVOISIER, nouvelle Trésorière de Thueyts :**

Cette rencontre est reportée, Mme la trésorière n'étant finalement pas disponible.

**1. Subventions aux associations :**

Il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

Associations	Subventions 2019 proposée
<p align="center"><b>CLUB VIVARAIS BADMINTON</b></p> <p align="center"><i>Financement de la participation d'une joueuse Benjamine 2 (domiciliée à Jaujac) aux championnats de France jeunes dans le Maine et Loire (49) du 29.05 au 2.06.2019 (budget : 1 000 €)</i></p>	150 €
<p align="center"><b>JEUNES AGRICULTEURS D'ARDECHE</b></p> <p align="center"><i>Fête départementale agriculture 25.08.2019 à St Etienne de Lugdarès (sur notre canton)</i></p>	250 €

**Le Bureau communautaire approuve à l'unanimité.**

**2. Aide aux commerces (dossier LAFORET Frédéric : Restaurant retour aux sources Meyras) :**

Le Président rappelle que le conseil communautaire a approuvé la convention pour la mise en œuvre des aides économiques avec la Région et le règlement sur les aides économiques, par deux délibérations du 20.09.2018, afin de permettre l'attribution d'aides au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente sur la CDC. Délégation avait été donnée au Bureau communautaire pour instruire les demandes, donner un avis sur les dossiers présentés et décider de l'attribution des subventions. Un nouveau dossier vient d'être déposé par Monsieur Frédéric LAFORET pour le restaurant « Retour aux sources » à Meyras. Le projet consiste en la climatisation, piano, rénovation cuisine, menuiserie, changement chaudière, hotte, aspiration, pour un montant de travaux de 15 175.00 € H.T. Le dossier a été instruit par la CCI et rentre bien dans le cadre du règlement d'attribution validé par le Conseil communautaire. La demande de financement est de 3 035.00 € pour la Région et 1 518.00 € pour la CDC. Le Président propose de donner un avis favorable à cette demande.

**Le Bureau communautaire approuve à l'unanimité.**

**3. Point sur les dossiers en cours et préparation du prochain conseil communautaire :**

**PLUI :**

Pour rappel les prochaines dates concernant le débat PADD :

- **réunion CoPIL PLUI / PPA** : présentation des orientations générales du PADD  
> 11/06 à 14h30 à la CdC
- **réunion publique** : présentation des orientations générales du PADD  
> 17/06 à 18h à Prades (salle des fêtes)
- **conférence des élus locaux** : présentation des orientations générales du PADD (tous les conseillers municipaux)  
> 19/06 à 18h à Montpezat (salle polyvalente)
- **conseil communautaire** : débat sur les orientations générales du PADD  
> 25/06 à 18h
- débat sur les orientations générales du PADD dans chaque conseil municipal (réputé tenu s'il n'a pas eu lieu au plus tard 2 mois avant arrêt du PLUi)

Les suites de l'élaboration du document :

- validation du pré-zonage par chaque commune - accès plateforme «géoArdèche»
- ateliers sites stratégiques avec le BE paysages/ commission PLUi  
> 20/06 matin à Burzet, 27/06 journée à Lalevade - 28/06 matin à Prades
- réalisation des OAP
- réunions sur le zonage avec les agriculteurs dans chaque vallée
- écriture du règlement + justification des choix retenus

**Construction des 4 centrales photovoltaïques** : les travaux sont en cours sur le gymnase de Montpezat-sous-bauzon, le boulodrome de Fabras. L'étanchéité de la toiture satex sera réalisée le 21 juin prochain et la pose des panneaux photovoltaïque ensuite. A Saint-pierre-de-colombier, il faut d'abord remplacer les bacs aciers et revoir l'isolation des logements qui était assurée par les anciens bacs aciers type « sandwich ».

**Construction des vestiaires du stade de Lalevade d'Ardèche** : la demande de permis de construire et la demande d'autorisation de travaux ont été déposées le 15 mai 2019, le délai théorique d'instruction est de 5 mois.

#### **Voie douce :**

Un comité de pilotage a eu lieu le 24 mai dernier, le tracé et divers points techniques ont été arrêtés. Désormais il sera nécessaire de lancer une consultation pour une maîtrise d'œuvre (en groupement avec Bassin d'Aubenas, ça semble cohérent) ensuite consultation d'entreprises et les travaux pourraient débuter avant la fin de l'année. En parallèle il est proposé de lancer une étude sur la mise en place de voies douces ou voies partagées à l'intérieur de notre territoire CDC...

#### **Compétence eau et assainissement :**

A ce jour, les communes suivantes ont délibéré pour s'opposer au transfert de la compétence : (Prades, Saint-cirgues-de-Prades, Montpezat-sous-Bauzon, Lalevade d'Ardèche, Thueyts, Meyras, Barnas).

Suite au dernier COPIL de l'étude eau et assainissement le 18 avril 2019, des réunions par vallées sont programmées courant juin (Prades, Saint-cirgues-de-Prades, Jaujac, La souche), (Mayres, Barnas, Thueyts), (Pereyres, Burzet, Saint-pierre-de-colombier, Montpezat-sous-bauzon, Chirols).

Ensuite il est prévu une réunion de synthèse avec l'agence de l'eau.

Ces réunions sont très importantes afin de négocier notre position auprès de l'agence de l'eau pour des financements destinés à nos communes en ZRR.

Enfin une réunion a eu lieu concernant le problème de la station d'épuration de Neyrac. qui bloque actuellement tout développement de logements en attendant la construction d'une nouvelle station et divers aménagements....

#### **FPIC :**

D'après les informations mises en ligne par la DGCL, notre communauté de commune retrouve un FPIC de 341 496.00 € car note coefficient redevient supérieur à 1..... Le détail nous parviendra d'ici quelques jours par la préfecture.

#### **Zonages taux taxe d'enlèvement des ordures ménagères :**

Considérant le travail réalisé sur certaines communes pour la mise en place de points de regroupements et la réorganisation de tournées, il est nécessaire de revoir les zonages. La délibération doit être prise par le conseil communautaire avant le 1<sup>er</sup> octobre 2019.

#### **4. Divers :**

**Réouverture du site du Ray-pic** : Hervé Mejan, Maire de Pereyres a réouvert le sentier d'accès au site du Ray-Pic suite à la réalisation de travaux de sécurisation.

**Boulodrome** : la mise à disposition du boulodrome à l'association du boulodrome s'est terminée au 31 mai 2019. A partir d'octobre, l'association envisage de recruter un salarié pour l'ouverture et la fermeture du boulodrome. Du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, c'est la cdc qui gère en direct le boulodrome en cas de demande d'utilisation. Pour information, le 06 août prochain l'équipe de France junior viendra jouer au boulodrome avec l'école de pétanque, cette manifestation est ouverte au public et sera annoncée dans la presse.

Mardi 04 juin des élus et techniciens de l'agglomération de Montélimar sont venus visiter le boulodrome.

**Location local professionnel ancienne usine à Prades** : un professionnel est très intéressé et souhaite louer le local de 225 M<sup>2</sup> à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2019.

**Locaux industriels 2000 M<sup>2</sup> ancienne usine à Prades** : la cdc est sollicitée ponctuellement pour du stockage de matériel lors de travaux par exemple, une convention à titre gratuit est passée.

Une annonce a été mise sur le bon coin pour la location de ces 2000 M<sup>2</sup>.

**Territoire médical de santé en Ardèche méridionale** : les présidents des communautés de communes Bassin d'Aubenas, Val de ligne, Ardèche des sources et volcans, Montagne d'Ardèche, Pays de Beaume drobie et Berg et coiron ont adressé un courrier à l'ARS pour une demande d'information sur les modalités d'accompagnement proposées par l'ARS pour un contrat local de santé Ardèche Méridionale.

**Contrat de Transition écologique (CTE)** : le département de l'Ardèche va porter le CTE, plusieurs actions ont été inscrites, pour notre territoire principalement, le projet de zone d'activité sur la carrière en lien avec la filière bois, le photovoltaïque, les voies douces.

**Recomposition du conseil communautaire 2020** : un courrier ainsi qu'un projet de délibération a été envoyé à toutes les communes. Les communes ont jusqu'au 31 août 2019 pour délibérer.

**Compétence GEMAPI : Projet de création d'établissements publics d'aménagement et de gestion des eaux sur le bassin versant de la Loire** : nous avons été informé de ce projet, notre cdc est peu concernée seulement 6.56 km<sup>2</sup>. Notre cdc est compétente en matière de GEMAPI. Il faudra voir si notre cdc veut adhérer à ce nouvel EPAGE ?

**Entretien des stades** : l'entreprise Reynov'sport est intervenue les 05 et 6 juin sur le stade de Lalevade

d'Ardèche pour un sablage, regarnissage et décompactage. Une intervention identique est prévue sur le stade de Thueyts, les 16 et 17 juin.

A la suite de ces travaux les stades seront fermés jusqu'à mi-août environ (date à déterminer).

Un deuxième épandage d'engrais avec le service des sports d'Aubenas est prévu le 19 juin prochain.

Sinon entre temps, tonte des deux stades par l'entreprise Plancher toutes les semaines, surveillance périodique de l'arrosage par l'entreprise Cluzel.

**Rencontre avec le PNR :**

La Présidente du PNR ainsi que la Directrice viendront rencontrer les élus de la communauté de communes en début du prochain conseil communautaire le 25 juin prochain.

**Voirie** : les travaux de préparation doivent commencer courant semaine 25 pour St-Pierre de Colombier et Pont de Labeaume. SATP enchainera sur les autres communes.

**Logements St Pierre de Colombier : deux logements « seniors » sont disponibles depuis le printemps.**

**Maison de santé de Jaujac** : une nouvelle orthophoniste débutera son activité à la MSP en septembre pour une année, en attendant d'intégrer les nouveaux locaux de Meyras. Deux médecins vont se partager un cabinet dès janvier 2020 (entre permanences et visites à domicile) ; le 2<sup>ème</sup> cabinet restera disponible pour l'accueil de médecins stagiaires.

**Emprunts** : nous avons fait 2 emprunts pour le budget annexe photovoltaïque avec la banque postale : 20 ans à 1.33 % et 1 an (avances subventions) à 0.24 %.

**Nouveau site internet** : suite à la refonte du site internet dédié au tourisme, celui de la CDC a été entièrement revu aussi et sera en ligne en fin de semaine.

*La séance est levée à 19h20.*

*L'intégralité des délibérations est consultable au siège de la communauté de communes.*